

I-3 : Les citoyens calédoniens et leurs territoires.

L'aménagement touristique aux Iles Loyauté

Orientation générale :

Ce thème permet d'étudier les différents niveaux de responsabilité et de décision dans un contexte administratif et institutionnel récent. Le tourisme joue un rôle économique majeur notamment dans les îles où les contraintes d'isolement et d'étroitesse limitent le développement des activités économiques.

Les pouvoirs politiques et la population locale jouent un rôle décisif pour la promotion du tourisme qui présente de nombreux enjeux parfois contradictoires. L'aménagement touristique aux Iles Loyauté est axé sur l'adaptation au milieu naturel et humain qu'il s'agisse de tourisme vert ou de tourisme de luxe.

Un lien peut être établi avec l'ECJS au niveau du thème environnement et citoyenneté.

Notions-clés : citoyenneté, citoyen, Etat, territoire, province, commune, GIE, environnement, tourisme vert, tourisme patrimonial.

MISE AU POINT SCIENTIFIQUE

L'île constitue la « figure emblématique du tourisme tropical » (Georges Cazes, géographe spécialiste du tourisme). C'est un mythe fondé sur les attraits essentiels du soleil et de la mer. Le Pacifique est une destination dont la notoriété repose sur la réputation solidement établie d'Hawaï, des îles Fidji et de la Polynésie française. Dans ce concert d'îles à vocation touristique affirmée, la Nouvelle-Calédonie conserve encore l'image d'une « nouvelle venue ».

On distingue deux types d'intervenants dans l'activité touristique : les organismes officiels, chargés de la promotion et du contrôle de l'activité touristique (les autorités locales, le **GIE**, les chambres de commerce, les offices de tourisme) et les prestataires de services privés (compagnies maritimes et aériennes, voyagistes, hôteliers, transporteurs, locations de moyens de locomotion divers, guides, interprètes...).

• Le rôle de la province des Iles.

Depuis les accords de Matignon en 1988 dont est issu le découpage administratif en trois provinces, le développement économique en Nouvelle-Calédonie est devenu une compétence provinciale. Aussi, depuis la dissolution du GIE « Nouvelle-Calédonie Tourisme » en décembre 2000, chacune des trois provinces assure sa promotion touristique à l'extérieur, mais le **GIE « Destination Iles Loyauté »** (DIL) existe depuis 1996. Cette préexistence dénote une volonté politique de la **province des Iles** de développer le tourisme.

Dans l'introduction du schéma directeur, le développement touristique dans la province des Iles (PIL) est présenté comme facteur presque unique de développement économique comparé aux potentialités des deux autres provinces. Le tourisme revêt une importance capitale aux Iles Loyauté pour diversifier une économie qui repose sur l'exploitation des ressources halieutiques et l'agriculture. La participation financière dans la promotion touristique et l'investissement de la PIL en témoignent.

Document 1 : La province des Iles Loyauté aide au développement économique

- Le service du Tourisme et de la Mer de la province des Iles mène des actions communes avec le service de l'environnement et le service topographique. Afin de concilier tourisme et environnement, les services concernés travaillent souvent en partenariat notamment lors de la mise en place d'activités touristiques ou lors de l'instruction d'un projet d'hébergement ayant un impact sur l'environnement. Le service topographique effectue des levés pour tout projet (tourisme, agriculture) ayant une emprise foncière.

On peut citer une dizaine de partenaires extérieurs à la province, organismes officiels acteurs du tourisme aux Iles Loyauté.

- Les administrations : la Direction des Affaires Economiques du Territoire avec son service de réglementation, la Direction des Affaires Financières avec les Services Fiscaux et le Service Vétérinaire et de la Protection des Végétaux, la Direction des Affaires Maritimes, les services Tourisme des provinces Nord et Sud. Le service du Tourisme et de la Mer travaille en collaboration avec les services techniques de la province Sud et de la province Nord.
- Les communes des Iles Loyauté : la commune de Lifou avec en outre le CEMAID (Centre municipal d'animation et d'information de Drehu), le point d'information touristique et les communes de Maré et d'Ouvéa avec des animateurs communaux.
- La Chambre de Commerce et d'Industrie de Nouvelle-Calédonie (CCI) avec son service Tourisme a un rôle de conseil, d'information et de formation (Centre de Formation des Apprentis notamment). Depuis 2001, le service du Tourisme et de la Mer a mis en place une convention de formation itinérante avec la CCI. La CCI met ainsi à disposition un formateur pour les Iles Loyauté qui effectue des formations dans les structures d'hébergement de Lifou, Maré et Ouvéa. La mission de formation porte sur les domaines suivants : l'hôtellerie (accueil, techniques de réservation, aménagement, gestion de l'hébergement), la restauration (application des techniques de cuisine, aménagement professionnel, formation au service...), ainsi que toutes formations professionnelles directement liées à l'activité touristique. Cette formation constitue une mesure d'accompagnement très importante pour le service du Tourisme et de la Mer car elle permet des remontées d'information quant aux difficultés rencontrées par les gérants d'hébergement.
- La Chambre d'Agriculture
- Les organismes de promotion : le GIE Destination Iles Loyauté regroupe la Société de Développement des Iles (SODIL) et les professionnels du secteur hôtelier et touristique de la Province des Iles. Sa mission est d'assurer l'accueil, l'information et la promotion touristique auprès de la clientèle.

Document 2 : Destination Iles Loyauté Nouvelle-Calédonie

- L'Agence de Développement Economique de la Nouvelle-Calédonie (ADECAL) est une société d'étude qui a pour mission :
 - de favoriser le rééquilibrage de la Nouvelle-Calédonie par une action soutenue en faveur du développement économique,

- de promouvoir la Nouvelle-Calédonie en tant que terre d'accueil d'investissements productifs (l'ADECAL fait partie du réseau international de la DATAR : Invest in France Network),
 - assister les collectivités locales en apportant une capacité d'expertise.
- A cet égard, l'ADECAL contribue au schéma directeur de la Nouvelle-Calédonie.

Des bureaux d'études privées comme Techni Conseil, bureau Projet Loyauté sont également sollicités.

- La SODIL, une société mixte provinciale constituée sous forme de société anonyme d'économie mixte, et sa filiale la SOPARIL (Société de Participation des Iles) secteur tourisme, ont pour objectif le soutien des efforts privés, en particulier ceux des entreprises appartenant aux secteurs industriel et artisanal dont les activités participent au développement économique de la province.
- L'Etat finance toutes personnes physiques et morales participant au développement économique et social du territoire avec le Fonds d'équipement et de Promotion de la Nouvelle-Calédonie (FEPNC).
- L'Institut Calédonien de Participation (ICAP), issu des accords de Matignon, est une société créée par la Caisse Centrale de Coopération Economique (CCCE) et les trois provinces. Outil de développement pour l'intérieur et les îles, sa vocation consiste à promouvoir des projets concourant au rééquilibrage économique entre le Grand Nouméa et le reste du territoire. Concrètement, cela se traduit par des prises de participation dans le capital de société et/ou des apports en compte courant d'associés, qu'il s'agisse de création ou de développement d'entreprises.
- L'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE). Cette association métropolitaine œuvre depuis 1989 pour faciliter la mise en place de micro-projets. Elle intervient sur tout le territoire dans divers secteurs économiques : transports, commerce, agriculture, bâtiment, restauration et tourisme notamment. Les personnes sans emploi et qui n'ont pas accès au crédit bancaire peuvent être aidées par l'ADIE pour réaliser un projet de création d'entreprise, en complément d'autres dispositifs d'aide.

Document 3 : l'ADIE, un partenaire du développement

Les organismes officiels contribuent dans une certaine mesure à la mise en place des prestataires de services privés : services de transport, hôteliers, services de restauration, activités touristiques...

- Les transports : le tourisme dépend des facilités d'accès par voie aérienne ou maritime. Les transports aériens jouent notamment un rôle décisif dans le développement du tourisme insulaire. La situation de monopole du transport aérien local implique des coûts élevés qui vont à l'encontre du développement touristique aux Iles, d'après la Direction des Affaires Economiques de la PIL.

Document 4 : Carte de la desserte aérienne d'Air Calédonie

Le *Bético* assure la liaison maritime entre Nouméa et les îles avec des coûts moins importants comparés aux tarifs aériens.

D'après la Direction des Affaires Economiques de la province, les services de transports à destination des îles iraient à l'encontre de leur développement touristique.

Les transports terrestres sont caractérisés par l'absence de transport en commun externe aux gîtes et les locations de voitures se sont développées mais restent parfois assez onéreuses.

- Les services d'hébergement : les structures d'hébergement ont fortement évolué quantitativement et qualitativement ces dernières années. On compte au total 26 structures d'hébergement de différent type, c'est-à-dire 86 chambres en milieu hôtelier et 30 cases d'accueil chez l'habitant, en 2001.

Quatre types d'hébergement peuvent être observés aux Iles Loyauté :

- le tourisme hôtelier occupe la place la plus importante avec en moyenne 50 % de la fréquentation touristique. Parmi les hôtels, le « Drehu Village » à Lifou, le « Nengone Village » à Maré, le « Paradis d'Ouvéa » donnent une bonne impulsion à la fréquentation touristique ;

- les gîtes et motels représentent environ 30 % de la fréquentation touristique et l' « accueil en tribu » ou la case d'hôte 20%. Les motels proposent des facilités pour la cuisine ;

- le gîte tribal est l'hébergement du tourisme vert aux Iles mais, selon la Direction des Affaires Economiques de la province, 80 % des établissements ne répondraient pas aux normes sanitaires, de qualité, d'accueil, de confort et de sécurité attendues ;

- quant à l'accueil chez l'habitant, il s'est répandu de manière désordonnée car il est le fait de personnes novices. Ce type d'hébergement répondrait peu aux normes de qualité et d'hygiène, d'après la Direction des Affaires Economiques.

On peut considérer le camping comme la cinquième structure d'hébergement présente mais il en existe peu par rapport à la demande touristique de plus en plus forte.

- Les services de restauration, les commerces : il existe peu de structures de restauration sur les îles Loyauté ; elles sont pour la plupart peu professionnalisées.

- Les activités touristiques : également peu professionnalisées, il s'agit le plus souvent d'activités ponctuelles pratiquées dans les gîtes et certaines tribus. Les randonnées guidées se développent. La plongée sous-marine et la pêche au gros sont les deux activités professionnelles liées à la mer, elles participent pour 25 % à la fréquentation hôtelière de Lifou. Cela démontre bien l'impulsion que les activités touristiques peuvent apporter aux hébergements. Le développement du tourisme de plaisance se manifeste par la mise en place de mouillages dans les trois îles Loyauté et par l'implantation d'une marina à Wé qui offre des prestations telles que la clearance douanière d'arrivée et de sortie et des services divers (douche chaude, bornes à électricité et à eau, laverie, navette...).

Document 5 : Carte touristique de l'île de Lifou

Conclusion

L'aménagement touristique aux îles est fortement dépendant de la bonne volonté de la population locale et des instances administratives qui ont la charge de développer l'économie. La prise en compte des milieux naturel et culturel est indissociable pour péreniser le développement touristique. Aux Iles Loyauté, le développement touristique amène des

structures d'accueil de différents types et des activités qui se diversifient. Pour répondre aux exigences de la clientèle touristique, les Loyaltiens doivent faire des efforts au niveau du professionnalisme : les perspectives d'emploi pour les jeunes sont nombreuses si elles sont consacrées par le niveau de formation requis.

SUPPORT DOCUMENTAIRE

Document 1 : « La province des Iles Loyauté aide au développement économique »

« La province des Iles Loyauté a instauré des mesures de soutien et d'accompagnement au développement rural et économique » dont le tourisme. L'article 212, du titre 8 « le rééquilibrage et le développement économique, social et culturel » de la loi organique relative à la Nouvelle-Calédonie, stipule que « la province peut aider les entreprises à s'implanter, à développer ou à reconvertir leurs activités sur son territoire par des prêts, avances ou bonifications d'intérêts. Ces aides sont attribuées par l'intermédiaire d'un établissement bancaire ou financier avec lequel la province passe convention.

Ainsi, une grande partie du fonctionnement et des actions du GIE DIL est financée par la PIL, comme le démontrent ces tableaux :

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	Cumul
Subventions en francs CFP	20 000 000	38 000 000	44 700 000	65 000 000	70 460 500	69 336 056	307 498 556

L'attribution des subventions au GIE DIL est destinée à la promotion, la commercialisation, et l'assistance technique auprès des structures touristiques de la province.

Des investissements sont également octroyés pour des projets touristiques, un programme de remise aux normes des structures d'accueil en tribu pour offrir une meilleure qualité de vie dans les gîtes ou encore la signalisation touristique sur les trois îles :

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	Cumul
Investissements provinciaux en francs CFP	88 417 192	35 362 229	226 680 463	196 857 031	181 650 659	224 555 881	953 523 455

Source : Direction des affaires économiques, *Le tourisme aux îles Loyauté*, bilan 2001.

Document 2 : le GIE Destination Iles Loyauté

Le GIE Destination Iles Loyauté est l'instrument incontournable de la promotion touristique aux Iles. Il est également chargé de développer l'image de la destination à travers ses slogans : « Iles Loyauté heureuse nature ! », « Lifou, l'île aux multiples visages », « Maré, l'île qui parle à votre cœur » et « Ouvéa, l'île la plus proche du paradis ».

Les Iles Loyauté... trois îles, un cœur qui bat.

Ouvéa, l'île la plus proche du Paradis.

Offre	Prix à partir de	Conditions
ACCUEIL EN TRIBU	27 872 F	PRIX PAR PERSONNE POUR 2 NUITS & 3 JOURS + avion A/R + hébergement en case + transferts *
PLONGÉE	36 700 F	PRIX PAR PERSONNE BASE 2 POUR 2 NUITS & 3 JOURS + avion A/R + hébergement en pallothe + forfaits 2 plongées + transferts **
GÎTE	28 900 F	PRIX PAR PERSONNE BASE 2 POUR 2 NUITS & 3 JOURS + avion A/R + hébergement en gîte + transferts **
HÔTEL PARADIS D'OUVÉA	35 700 F	PRIX PAR PERSONNE BASE 2 POUR 2 NUITS + avion A/R + hébergement en chambre luxe + transferts & petit déjeuner **

Destination Iles Loyauté
DIL Anse-Vata : Tél. : 28 93 60

air calédonie
Tél. : 28 78 88

Pêche à la main

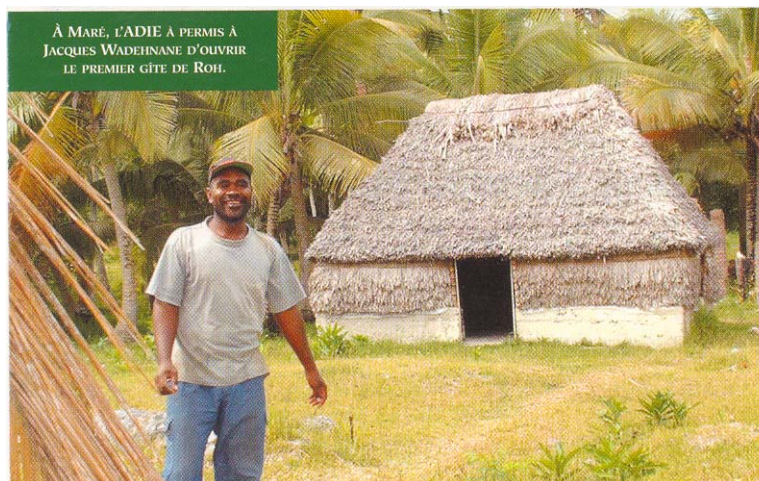
* Pensez-vous à la DIL. ** Hébergements chez Air Calédonie ou dans votre agence de voyage. Forfait valable du 15/05/05 au 31/09/05. Départs et retours quotidiens (week-end inclus). Hors week-ends prolongés et vacances scolaires. Un seul vol rouge autorisé.

Source : DIL

Ce document publicitaire de la DIL démontre par ses images les attraits touristiques de l'île d'Ouvéa : les couleurs et les éléments naturels véhiculant le mythe de l'île paradisiaque. Différents acteurs touristiques figurent sur cette promotion, ils peuvent être relevés et classés par les élèves. Étudié en amorce du cours, ce document peut aisément être complété par l'étude de l'une des trois cartes touristiques des îles Loyauté (voir document 5).

Document 3 : l'ADIE, un partenaire du développement touristique

L'ADIE s'avère un partenaire incontournable pour aider les personnes qui ont un projet de création d'entreprise mais qui manquent de ressources et d'appui. Son originalité est de combiner le financement de micro-projets, par l'octroi de prêts, et l'accompagnement de leurs promoteurs, par l'acquisition de réflexes en gestion et en organisation.



Source : ADIE

Les projets à vocation touristiques financés par l'ADIE concernent les structures d'hébergement, les services de transport, les services de restauration, les activités touristiques, etc...

Province Îles Loyauté			
Lifou			
PROJET	NOM	LIEU	TÉL.
RESTAURATION	SOATE ELIANE-ADRIÉ	SILOAM	45 11 27
GÎTE	HLEMU OLGA	INAGOJ	45 46 47
ACTIVITES NAUTIQUES	GAZE ODETTE-CUNA	MOU	83 78 01
VISITE GROTTTE DU DIABLE	TROHMAE WAIEJUNE-ELISE	TINGETING	45 17 93
ACTIVITES NAUTIQUES	QAZING ALBERT	LUENGONI	45 00 88

Maré			
PROJET	NOM	LIEU	TÉL.
CAMPING	WASHETINE MOÏSE	PATHO	
GÎTE	WADEHNANE JACQUES	ROH	45 02 25
GÎTE	DUNHARA LÉON	ENI	45 43 70

Ouvéa			
PROJET	NOM	LIEU	TÉL.
LOCATION DE VÉLOS	BOUICKO CHARLES	BANUTR	87 06 39
BATEAU A FONDS DE VERRE	VILLIERS VALÉRIE	LÉKYNE	45 06 27
LOCATION DE SCOOTERS	NAISSÉLINE EUGÈNE	OULOUP	82 17 15
GÎTE	GOGNY SAMUEL	MULI	45 70 40
LOCATION DE MOTOS ET SCOOTERS	KATEI JEAN-PHILIPPE	OUASSADIEU	86 81 16

Source : ADIE

L'action de l'ADIE est soutenue par l'Etat, les collectivités locales, des banques, des fondations et des entreprises. Son action est complémentaire des dispositifs d'aide aux micro-projets qui existent en Nouvelle-Calédonie.

Les partenaires financiers



PROVINCE SUD
NOUVELLE CALÉDONIE



PROVINCE NORD



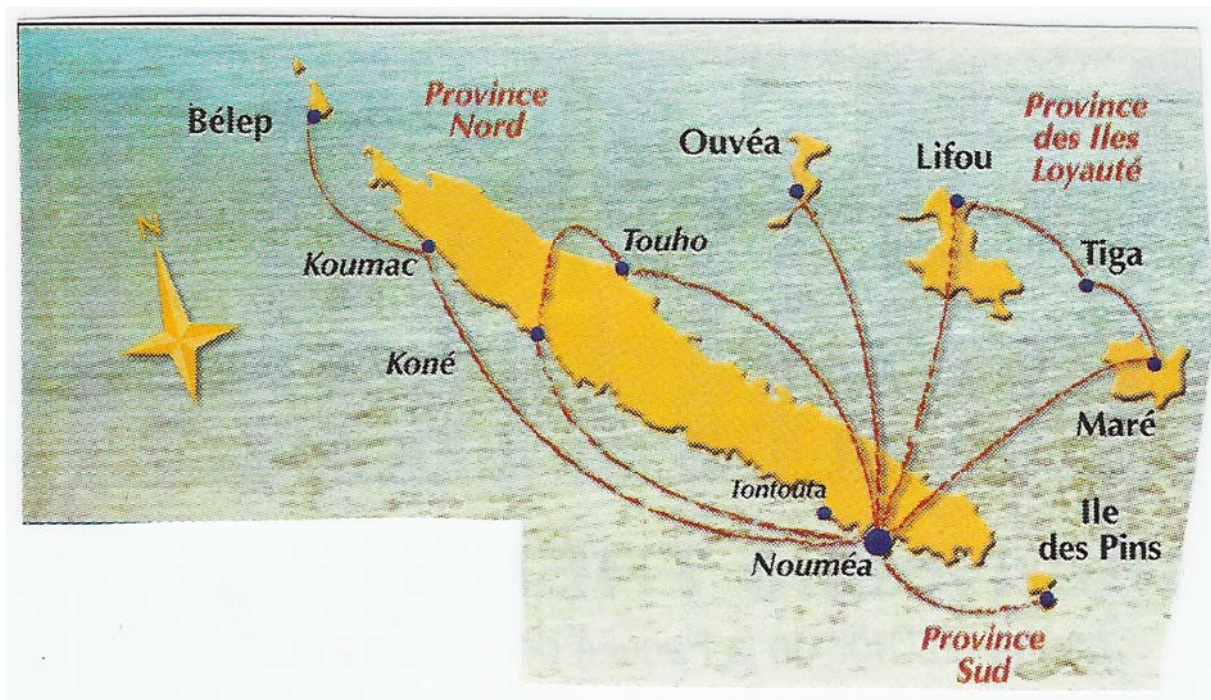
PROVINCE DES ÎLES LOYAUTÉ

- LA BANQUE CALÉDONIENNE D'INVESTISSEMENT
- LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
- L'AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT
- LE HAUT-COMMISSARIAT
 - LE GOUVERNEMENT DE NOUVELLE-CALÉDONIE

Source : ADIE

Document 4 : Carte de la desserte aérienne d'Air Calédonie

Cette carte présente les différentes destinations de la compagnie Air Calédonie dont les îles Loyauté. On peut remarquer la quasi absence de liaison aérienne inter-îles, ce qui ne facilite pas les échanges touristiques d'une île à une autre. Les notions de centre/périphérie sont mises en évidence pour ce type d'infrastructure.



Source : Air Calédonie

Document 5 : Carte touristique de l'île de Lifou



Source : DIL, Tarif général 2005

Quels sont les éléments d'une carte touristique ? La carte représente les intérêts touristiques de l'espace (les sites), les aménagements générés par l'activité touristique (hébergements, restauration et activités), les infrastructures et les services indispensables pour la clientèle touristique (aérodrome, commerces, dispensaire, pharmacie, téléphone...).

Concernant l'espace touristique drehu, on peut remarquer un net déséquilibre entre les côtes est, nord et ouest, dotées de structures touristiques, et la côte sud et sud-ouest caractérisée par un espace vide. De même, au point de vue du découpage administratif, le district de Gaïcha semble moins concerné par la mise en tourisme que les districts de Weir et de Lössï.

Les aménagements touristiques se concentrent sur le littoral, notamment les infrastructures d'hébergement, et le long de l'axe routier principal allant de Xepenehe à Mu en passant par We. Les activités nautiques sont développées dans la baie du Santal, celle-ci accueille les paquebots de croisières de la compagnie P&O, dans la baie de Chateaubriand (marina à We et

quais des caboteurs et du Betico), à Jokin et la baie Wadra. La randonnée pédestre prend de l'ampleur également puisque des formations de guide de randonnée sont proposées par les provinces. La multiplication des gîtes, des campings et de l'accueil chez l'habitant, ainsi que les activités pédestres et nautiques, traduisent l'intérêt de la population locale pour le développement touristique et la volonté de dynamiser l'économie insulaire par le tourisme. Dans des proportions moindres, on retrouve cette tendance dans les îles de Maré et d'Ouvéa.

RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Textes

- Les accords de Matignon, 1988.
- L'Accord de Nouméa, le document d'orientation, titre 3 « les compétences », 1998.
- *Contribution au schéma d'aménagement et de développement de la Nouvelle-Calédonie, « le tourisme en Province des Iles Loyauté »*, Direction des Affaires Economiques.
- *Le tourisme aux Iles Loyauté*, Direction des Affaires Economiques, bilan 2001.
- *La Nouvelle-Calédonie en 2002*, Institut d'Emission d'Outre-Mer, Rapport annuel.
- *L'espace local et les acteurs du tourisme*, sous la direction de Philippe Violier, PUR, 1999.
- *Fondements pour une géographie du tourisme et des loisirs*, G. Cazes, Paris, Bréal, 1992.

Personnes-ressources

- Service du Tourisme et de la Mer de la Province des Iles Loyauté.
- Le GIE Destination Iles Loyauté.

BEDOUET Carole 2005
